



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019

Avis d'impôt établi en 2020

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NOGENT-SUR-MARNE
SAID BRY-LE PERREUX
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal (C) : 05 99 684 471 421

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

BAT A - APPT 303
16 AV DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 70 95 2872899789 4

Référence de l'avis : 20 94 A560921 36

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 23/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

1047-023973-0002-01



eco/pli 86 POITIERS PIC 26.08.20 CI 1500

MME CHERGUI NADIA

BAT A - APPT 303

16 AV DES FRERES LUMIERE

94360 BRY SUR MARNE

Somme qui vous est remboursée

29,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts

☒ Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

☐ Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

☒ Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94737 NOGENT SUR MARNE CEDEX

**Vous serez remboursé par virement le 07/08/2020
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1870 7005 293X XXXX XXX4 050

Identifiant de la banque : CCBPFRPPVER

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

14 428

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

94105

1047-023973-1-1-01-047945

* (service gratuit + coût de l'appel)

N° fiscal : 05 99 684 471 421

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHERGUI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires	9 481			
Autres revenus imposables.....	6 550			
Total des salaires et assimilés 2.....	16 031			
Déduction 10% ou frais réels	- 1 603			
Salaires, pensions, rentes nets	14 428			14 428
Revenu brut global				14 428
Revenu imposable				14 428
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				611
Décote				- 611
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû 53:				0
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 29
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :				- 29
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				29
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence 25.....				14 428
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la				
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour mettre en recouvrement les impositions concernées (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales).

Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

>>> Suite de votre avis

déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....	Déclar. 1 15 562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3 862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3 923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3 973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4 052
Plafond pour les cotisations versées en 2020	= 15 810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre
organisme collecteur (employeur,
caisse de retraite ...) pour le
prélèvement à la source sur votre
revenu net imposable

Taux pour le foyer 0,00%

